

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 27-oct.-2021 Date de Numéro de révision 1 30-oct.-2020

révision précédente

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MICROBEAD SUSPENSION - #10256

Numéro du fiche de données de

sécurité

10256

Substance pure/mélange Mélange

Contient Acide borique, Tétraborate de disodium décahydraté

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation en recherche uniquement Utilisation recommandée

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social **Fabricant** Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad Laboratories Inc. Bio-Rad Bio-Rad 1000 Alfred Nobel Drive 3 bld Raymond Poincaré **Endeavour House** 92430 Marnes-la-Coquette Hercules, CA 94547 Langford Business Park

USA Kidlington Oxford

> OX5 1GE Bio-Rad Laboratories N.V United Kingdom Winninglaan 3

BE-9140 Temse e-mail:

antibody_safetydatasheets@bio-rad.com Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

France

Pour plus d'informations, contacter

00 800 00 246723 Service technique

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Classification impossible Cancérogénicité

EGHS / FR Page 1/13 Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B - (H360)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Acide borique, Tétraborate de disodium décahydraté



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Acide borique 10043-35-3	0.3 - 0.999	Aucune donnée disponible	233-139-2	Repr. 1B (H360FD)	Repr. 1B :: C>=0.1%	-	-
Tétraborate de disodium décahydraté 1303-96-4	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	-	Repr. 1B (H360FD)	Repr. 1B :: C>=0.1%	-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes

EGHS / FR Page 2/13

(règlement CE n° 1907/2006 « REACH » article 59)

regienient CE ii 1907/2000 * REACH */, article 59)						
Nom chimique	Numéro CAS	Liste candidate des substances SVHC				
Acide borique	10043-35-3	X				
Tétraborate de disodium décahydraté	1303-96-4	X				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuellesMettre en place une ventilation adaptée.

EGHS / FR Page 3/13

Date de révision 27-oct.-2021

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque

pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Garder sous clef.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations identifiées

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Acide borique	-	-	-	TWA: 5.0 mg/m ³	-
10043-35-3					
Tétraborate de disodium	-	-	-	TWA: 5.0 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
décahydraté					
1303-96-4					
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	-	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	*	H*		K*	K*
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Tétraborate de disodium	-	-	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	-

EGHS / FR Page 4/13

décahydraté 1303-96-4			H*		5 mg/m³ A*	
Azoture de sodium 26628-22-8	-	-	TWA: 0.1 mg/m ³ H*	STEL:	0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ A*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ iho*
Nom chimique	France	Allemagne	Allemagne MAK	G	rèce	Hongrie
Acide borique 10043-35-3	-	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m³ Ceiling / Peak: 10 mg/m³		-	-
Tétraborate de disodium décahydraté 1303-96-4	TWA: 5 mg/m³	-	-		-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.4 mg/m ³		-	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL		ttonie	Lituanie
Acide borique 10043-35-3	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	-	-	TWA:	10 mg/m ³	-
Tétraborate de disodium décahydraté 1303-96-4	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	-	-		-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Sk*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ pelle*	-	STEL:	0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³	-
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas		rvège	Pologne
Tétraborate de disodium décahydraté 1303-96-4	-	-	-	STEL:	5 mg/m ³ 10 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³
Azoture de sodium 26628-22-8	-	-	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ H*	TWA: (0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie		ovénie	Espagne
Acide borique 10043-35-3	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	-	-		0.5 mg/m³ TEL mg/m³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³
Tétraborate de disodium décahydraté 1303-96-4	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	-	-		-	TWA: 2 mg/m³ STEL: 6 mg/m³
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Ceiling: 0.29 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm P*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ P*	TWA: 0.1 mg/m ³ K*	STEL: S	0.1 mg/m³ TEL mg/m³ K*	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica*
Nom chimique	S	uède	Suisse		Ro	yaume-Uni
Acide borique 10043-35-3		-	TWA: 1.8 mg/m STEL: 1.8 mg/n			-
Tétraborate de disodio décahydraté 1303-96-4		-	TWA: 0.8 mg/m STEL: 0.8 mg/n	1 ³	STE	/A: 5 mg/m³ EL: 15 mg/m³
Azoture de sodium 26628-22-8		-	TWA: 0.2 mg/m STEL: 0.4 mg/n			A: 0.1 mg/m³ EL: 0.3 mg/m³ Sk*

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

EGHS / FR Page 5/13

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Porter un vêtement de protection approprié. Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque

Aucun(e) connu(e)

Aucune information disponible

pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Transparent à semi-transparent

Couleur Variable

Aucune information disponible. Odeur Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode **Valeurs**

Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition рH

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Viscosité dynamique

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Masse volumique apparente

Densité de liquide

Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie Distribution granulométrique Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

EGHS / FR Page 6/13 Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

InhalationAucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

EGHS / FR Page 7/13

DL50 par voie oraleAucune information disponibleDL50, voie cutanéeAucune information disponibleCL50 par inhalationAucune information disponibleCL50 par inhalationAucune information disponible

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide borique	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h
Tétraborate de disodium décahydraté	= 3493 mg/kg (Rat) = 2660 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg(Rabbit)	> 2 mg/m³ (Rat) 4 h
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg (Rabbit) = 50 mg/kg (Rat)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible. **oculaire**

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

9-----

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne	
Acide borique	Repr. 1B	
Tétraborate de disodium décahydraté	Repr. 1B	

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

EGHS / FR Page 8/13

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		micro-organismes	
Acide borique	-	LC50: =1020mg/L (72h,	-	EC50: 115 - 153mg/L
		Carassius auratus)		(48h, Daphnia magna)
Azoture de sodium	-	LC50: =0.7mg/L (96h,	-	-
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =0.8mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =5.46mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Acide borique	-0.757	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Acide borique	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne	
	s'applique pas	
Azoture de sodium	L'évaluation PBT ne s'applique pas	

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

EGHS / FR Page 9/13

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de

Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de

Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

Non réglementé 14.1 Numéro ONU

14.2 Désignation officielle de

Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réalementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de

Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EGHS / FR Page 10 / 13 Réglementations nationales

Allemagne

Classe de danger pour le milieu non dangereux pour l'eau (nwg) aquatique (WGK)

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Acide borique	-	-	Fertility (Category 1B);
			Development (Category 1B)
Tétraborate de disodium décahydraté	-	-	Fertility (Category 1B);
			Development (Category 1B)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

	Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH. Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH. Annexe XIV	
Acide borique - 10043-35-3		30.	-	
-	Tétraborate de disodium décahydraté - 1303-96-4	30.	-	

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraıne des effets néfastes à long terme

EGHS / FR Page 11/13

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 27-oct.-2021

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.

EGHS / FR Page 12 / 13

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 13/13